THE PRETTY THINGS [Uk] + THE BACKSLIDERS [Fra] à Saint-Jean-de-Védas, Secret Place le 29/11/13



Incrédibeul, voilà, pas plus.
Un ancien **ROLLING STONES** et son groupe sur la route depuis la bagatelle de cinquante piges, une date au club devant un parterre de

passionnés, chez nous, comme ça, hop. Tout simplement génial de pouvoir assister à ça.

Pour ouvrir la **TAF** a fait appel aux **BACKSLIDERS** de Nîmes, un groupe qui jongle entre punk et pub rock. Ces messieurs envoient une sélection de reprises survitaminées (dont un *Got the time* de **Joe Jackson** atomique, merci d'ailleurs de mentionner **ANTHRAX**, ça fait toujours du bien !) menées par un vocaliste déchaîné qui ne ménage pas ses efforts pour mettre le feu au public pourtant bien calme. Une prestation joyeuse et rock'n'roll, une bonne intro avant les patrons.

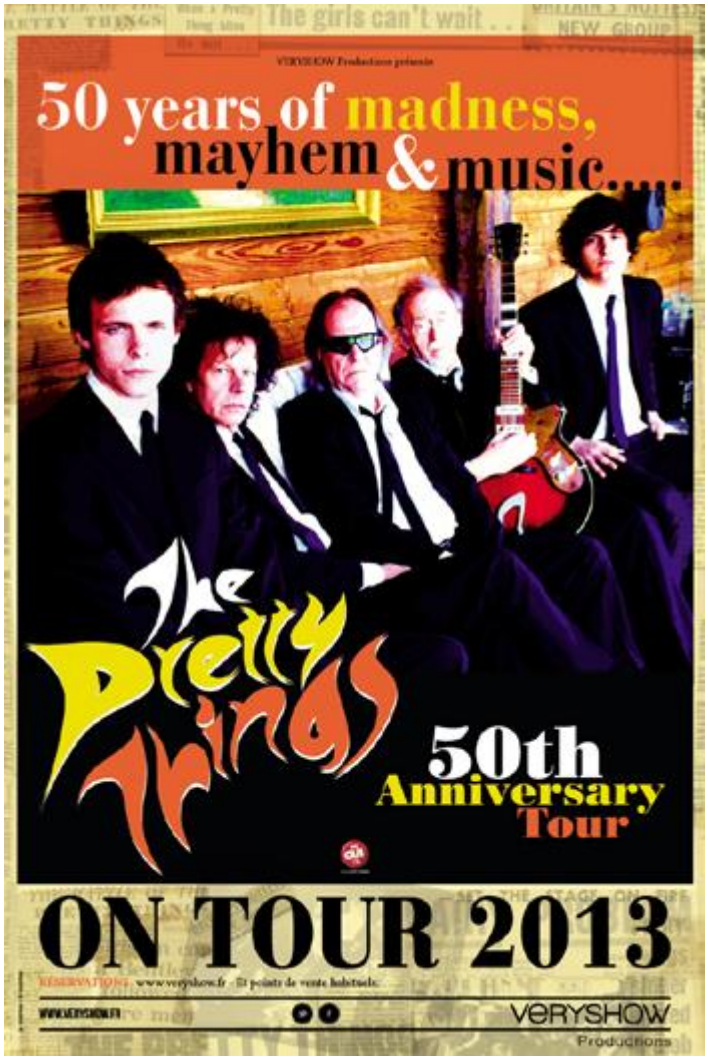

Car les anglais des **PRETTY THINGS** sont définitivement des cadors dont on s'étonne d'ailleurs toujours de la relative discrétion vu le nombre d'albums (réussis) dans son back-catalogue et sa propension à distiller un rock'n'roll puissant et subtil que nombre de jeunes loups aux dents de lait devraient découvrir avant d'ouvrir la gueule. L'âge des messieurs ne les empêche absolument pas de balancer des morceaux bruts et carrés et le charisme qui se dégage de **Phil May**, **Dick Taylor** & Co. est tout simplement terrible, les frissons et le martyre du sol laminé par des pieds incontrôlables peuvent déferler, on est dans l'antre du rock sans aucune envie d'en sortir, un voyage dans le temps où chaque groupe était unique... Serait-ce un rêve ?

On est au regret de signaler aux absents que ce genre de groupe risque à tout moment de cesser de jouer, en particulier dans des endroits aussi conviviaux et à taille humaine, et aux présents que c’était un plaisir de partager cette soirée. Rock’n’roll les copains, forever.

© Nawakulture 1999-2016 - Dura lex, sed lex !

Les textes impies de cette auguste publication, tous signés de la main de Ged Ω, ci-devant archiviste du Chaos, sont déposés auprès des services juridiques de Satan lui-même, les utiliser sans autorisation du Ged-iteur vous exposerait à la honte et au mépris le plus absolu, voire à un grand coup de pompe dans le fion suivant votre situation géographique, vous avez été prévenus. Notez bien par ailleurs que le Ged-iteur, bien que belliqueux de nature et tout-à-fait imperméable aux opinions des uns et des autres, rappelle que les points de vue exprimés par les personnes interviewées n’engagent que leurs auteurs.